



Numéro France Travail 10261713304

M. LUVUMBU NDENGA APPARTEMENT 7 32 RUE DU PONT A FOURCHON 59000 LILLE

Références à rappeler

numéro identifiant 5170372V

LILLE, le 03 décembre 2024

Votre contact en direct

049sophie.verdejo@francetravail.net

Objet: Rendez-vous pour une prestation d'accompagnement

Monsieur LUVUMBU,

Vous avez accepté un accompagnement spécifique pour vous aider dans votre recherche d'emploi.



Dans cette perspective, vous avez rendez-vous le **vendredi 3 janvier 2025** à **10h15** par téléphone avec MME HENNEBO OLIVIA.

Elle vous appellera au numéro suivant : 06.67.47.28.88.

Le numéro de téléphone avec lequel votre conseiller vous appelle est le 09 72 72 39 49 ⁽¹⁾. Pensez à ajouter ce numéro à vos contacts pour identifier nos appels.

1 oncoz a ajoator de namore a voe contacte pour laci

Ce rendez-vous est individuel et obligatoire.

Vous pouvez vous munir de tout document qui vous semble utile pour ce temps d'échange.



En cas d'empêchement, vous pouvez demander de déplacer votre rendez-vous 2 fois, sans justificatif (voir en annexe « Que faire en cas d'empêchement ? »). Un autre rendez-vous vous sera proposé.

Vous devez justifier toute absence par un motif légitime pour éviter une sanction (voir en annexe « Que faire si vous avez manqué un rendez-vous ? »).

Je vous prie d'agréer, Monsieur LUVUMBU, mes salutations distinguées.

Le Directeur de l'agence

(1) Les numéros suivants peuvent aussi s'afficher sur votre téléphone : +33 09 72 72 39 49 ou 033 09 72 72 39 49 ou 39 49 ou la mention FRANCE TRAVAIL.

LUVUMBU NDENGA Références : 5170372V

ANNEXE

QUE FAIRE EN CAS D'EMPECHEMENT?

Vous pouvez demander le report de votre rendez-vous 2 fois sans justificatif (jusqu'à une heure avant) :

- soit dans le service « <u>Mes rendez-vous</u> » (1) de votre espace personnel (accessible depuis « Mes échanges avec France Travail »),
- soit par e-mail à 049sophie.verdejo@francetravail.net,
- soit par courrier postal à l'adresse :

FT LILLE PORT FLUVIAL CS 40001 43 BD DE LA MOSELLE 59043 LILLE CEDEX

Dans ce cas, un autre rendez-vous vous sera proposé.

A partir de la 3ème demande de report, vous devrez obligatoirement fournir un justificatif attestant du motif légitime de votre indisponibilité.

QUE FAIRE SI VOUS AVEZ MANQUE UN RENDEZ-VOUS?

En cas d'absence au rendez-vous sans nous avoir prévenus, vous avez 2 jours pour nous fournir un justificatif attestant du motif légitime de votre indisponibilité.



Votre absence sans motif légitime pourra entraîner une sanction qui peut conduire à votre radiation et à la suppression de vos allocations (2).

QUELS JUSTIFICATIFS FOURNIR ET COMMENT LES TRANSMETTRE?

Quels sont les justificatifs acceptés pour un motif légitime ?

Cela peut être une attestation de travail ou de formation, un arrêt maladie, une convocation à un rendez-vous professionnel ou administratif....

Comment nous transmettre vos justificatifs?

Vous pouvez nous transmettre vos justificatifs de différentes façons :

- soit dans le service « <u>Transmettre et suivre un document</u> » ⁽³⁾ de votre espace personnel (accessible depuis « Mes échanges avec France Travail »),
- soit en agence sur le scanner ou les ordinateurs en libre accès,
- soit par courrier postal à l'adresse :

FT LILLÉ PORT FLUVIAL CS 40001

43 BD DE LA MOSELLE 59043 LILLE CEDEX

⁽¹⁾ Mes rendez-vous: https://candidat.francetravail.fr/mes-rendez-vous

⁽²⁾ Articles L. 5412-1, L. 5426-2, R. 5412-1 à R. 5412-8 et R. 5426-3 du code du travail

⁽³⁾ Transmettre et suivre un document :